Biénergie Électricité et gaz naturel

HQD-Énergir-5, document 1 (16 pages)



R-4169-2021 : Offre concertée de biénergie

Mesure de décarbonation du chauffage des bâtiments énoncée dans le PEV 2030

Audience – 21 février 2022





Objectif de société

Urgence climatique : Nécessité d'agir pour réduire les émissions de GES

Cible globale de réduction de GES de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 Identification d'une série de mesures pour atteindre cette cible **Novembre** Cible de réduction de 50% des GES issus du chauffage des **PEV 2030** 2020 **bâtiments** d'ici 2030 Contribution requise de diverses mesures dont la biénergie Complémentarité des réseaux électrique et gazier : vecteur de réussite pour une décarbonation efficace Décret **Juin 2021** Solution conjointe et entente négociée n° 874-2021 Partage entre HQD et Énergir des coûts liés à la conversion vers la biénergie

Partenariat des Distributeurs encadré par une Entente pour développer une Offre concertée





Volonté des Distributeurs de participer à la décarbonation

Offre concertée

- Offres commerciales encourageant l'installation de systèmes biénergie écoénergétiques
- · Tarifs et conditions favorisant la conversion vers la biénergie
- impacts tarifaires pour les clients



- Réduction des émissions de GES à coûts raisonnables pour les consommateurs d'énergie
- Utilisation efficace de l'électricité pour le Québec
- Mise en place rapide de la solution
- Respect du cadre réglementaire



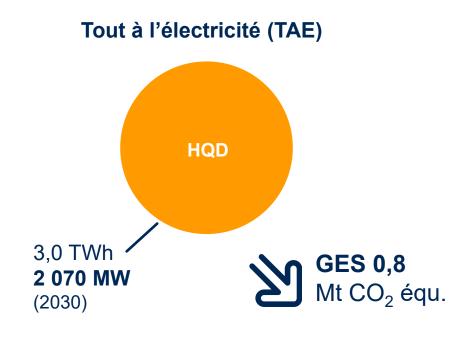


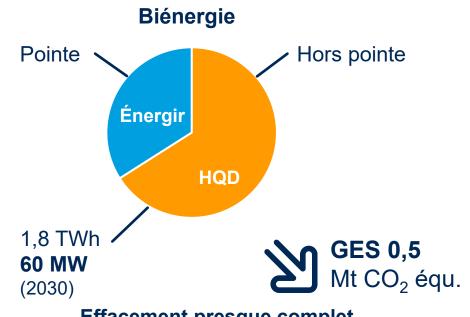






Approche biénergie : la solution optimale





Effacement presque complet de la pointe grâce à la biénergie

Contribution significative à l'atteinte des cibles de réduction de GES avec peu d'impact à la pointe







Marchés et usages visés

Marchés

1 Résidentiel

2 Commercial

3 Institutionnel

Ex. : unifamiliale, immeubles à logements

Ex. : pharmacie, succursale bancaire ou petit bureau

Ex. : jusqu'à un grand CIUSS, école secondaire

- Clients existants d'Énergir et nouveaux bâtiments
 - Résidentiel et commercial : ≤ 15 000 m³/an
 - Institutionnel : ≤ 500 000 m³/an
- Les balises tiennent comptent des solutions technologiques matures et du coût pour le client

Malgré les balises volumétriques, l'Offre est ouverte à tous

Usages

- Chauffage des espaces :
 gaz naturel utilisé pour le
 chauffage des espaces
 uniquement lorsque la
 température de permutation
 sera atteinte
- Chauffage de l'eau : conversion complète
- Autres usages : aucune conversion

Phase 1 : Déploiement débutant avec la clientèle résidentielle





Contribution GES

Fruit d'une négociation entre les Distributeurs visant à équilibrer l'impact tarifaire

Calculs de la Contribution **GES**

- Grille calibrée afin d'obtenir un montant de 85 M\$ en 2030 si les volumes de conversion prévus se réalisent (314 Mm³)
- Contribution GES calculée annuellement pour chaque client converti

Palier inférieure supérieure Volume (c/m^3) 4 380 28,965 4 380 > 4 380 14 600 10 220 21,553 > 14 600 43 800 29 200 19,385 > 43 800 146 000 102 200 16.037 > 146 000 438 000 292 000 13,322 > 438 000 1 460 000 1 022 000 11.020

Borne

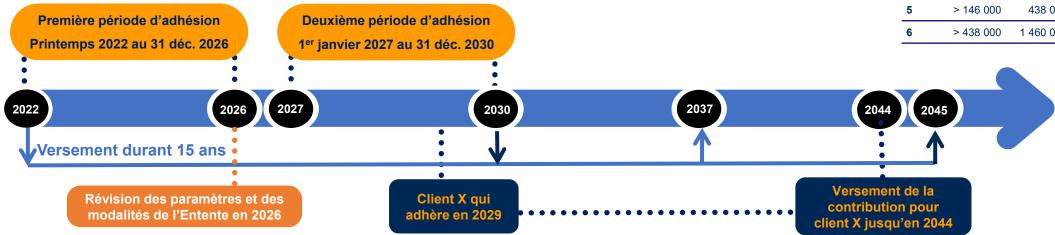
Contribution GES: mécanisme

permettant le partage des

coûts de la décarbonation

Taux applicables au volume converti

Borne





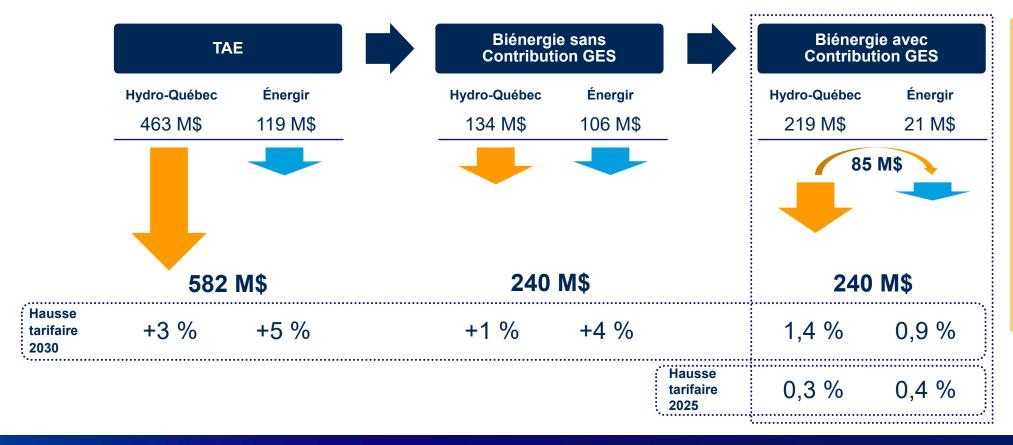


6

Taux



Impacts tarifaires



La Contribution GES assure un équilibre des impacts tarifaires pour les clients des **Distributeurs**

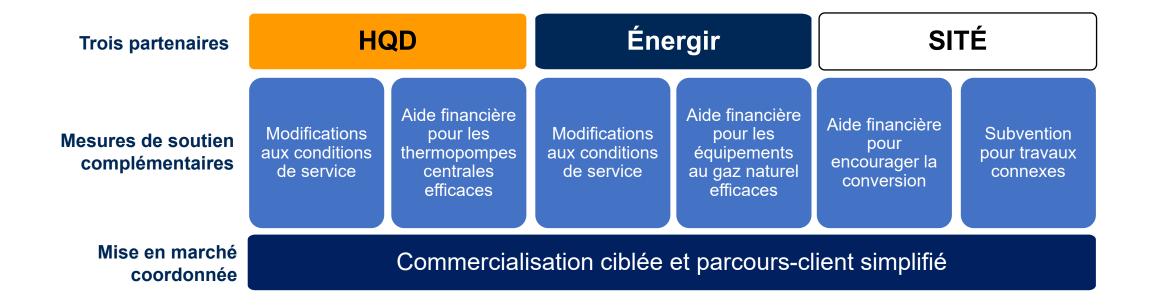


7



Incitatifs et commercialisation adaptés

Essentiels pour augmenter significativement la pénétration de la biénergie et atteindre les cibles de réduction de GES









Réponses à certaines préoccupations

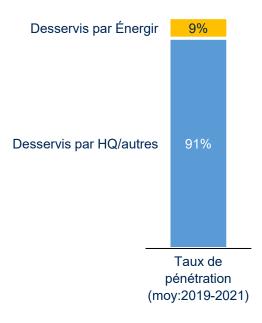




Importance des nouveaux bâtiments

- L'Offre vise les nouveaux bâtiments qui auraient opté pour une alimentation au gaz (taux de pénétration limité)
- Permet d'encourager les clients souhaitant consommer du gaz naturel à choisir la biénergie
- Le but n'est pas d'augmenter les parts de marché d'Énergir
- Respect de la philosophie du PEV et du décret en :
 - Favorisant l'atteinte des cibles de décarbonation
 - Tirant profit de la complémentarité des réseaux
 - Assurant un partage des coûts

Taux de pénétration d'Énergir dans les nouveaux bâtiments visés par l'Offre







Grilles de Contribution GES robustes

Grilles peu sensibles aux hypothèses de croissance de la demande de gaz naturel

	Scénario présenté au dossier	Scénario alternatif avec décroissance*
Impacts tarifaires d'Énergir estimés	106 M\$	92 M\$
Contribution GES visée (couverture des impacts tarifaires en %)	85 M\$ (80%)	74 M\$ (80%)

Comparaison de la grille de l'Annexe 2 de la Contribution GES applicables en 2022

(¢/m³ de 2022)

	Scénario présenté au dossier	Scénario alternatif avec décroissance*
Palier 1	28,965	28,745
Palier 2	21,553	21,388
Palier 3	19,385	19,238
Palier 4	16,037	15,915
Palier 5	13,322	13,221
Palier 6	11,020	10,936

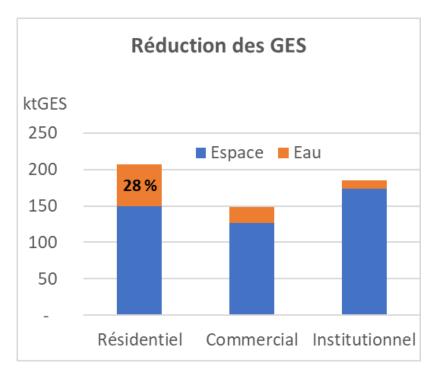
^{*} Scénario où les volumes totaux des clients visés diminuent de 0,9%/an plutôt que d'augmenter de +0,2%/an.

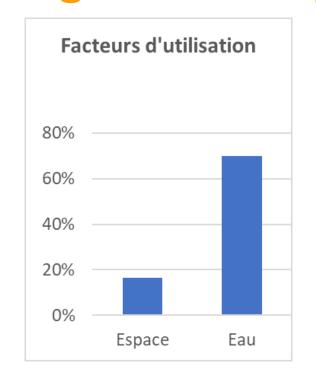


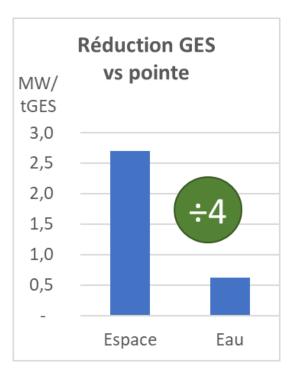




Conversion du chauffage de l'eau justifiée







17 % des économies totales de GES

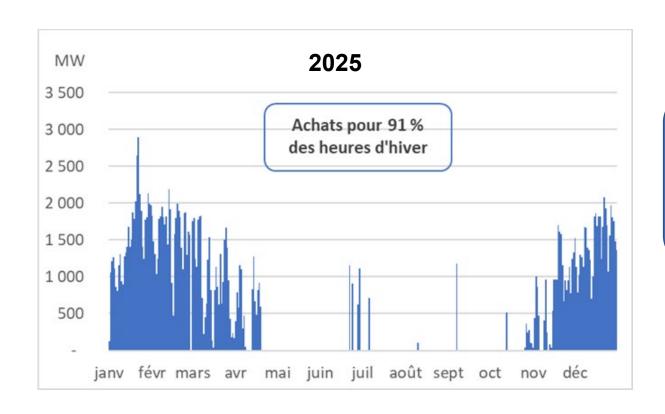
Réduction des GES par rapport à l'impact en pointe beaucoup plus importante pour l'eau chaude







Sonde: approche éprouvée



Approche sur appel plutôt que par sonde :

Hausse du recours au gaz naturel et des émissions de GES





Portefeuille de mesures complémentaires

Déplacement de la demande

- Crédit hivernal
- Tarifs Flex
- GDP Affaires (CVCA)
- Hilo
- Accumulateurs thermiques

Limite au déplacement

Aucune limite

Effacement de la demande

- Biénergie
- GDP Affaires (effacement)

Importance de conserver les moyens de déplacement lorsque l'effacement n'est pas possible





Merci!



